

Bibliographie

Les comptes de groupe en France (1929-1985) : Origines, enjeux et pratiques de la consolidation des comptes.

Didier BENSADON

Presses Universitaires de Rennes, 2010, 350 p.

La plupart des ouvrages consacrés à la consolidation sont des ouvrages de pratique.

Voici un ouvrage de réflexion agréable à lire et stimulant pour les réviseurs d'entreprises et les experts comptables confrontés à cette technique.

La consolidation trouve son origine dans le besoin qu'éprouve le groupe de se connaître et de se faire connaître. La consolidation est née aux Etats-Unis et la première publication de comptes consolidés aurait été faite en 1902 par l'United Steel Corporation.

La consolidation était connue en Grande Bretagne dès 1910 et il faudra attendre 1929 pour la voir apparaître en France.

La démarche historique empruntée par Didier Bensadon permet de suivre l'évolution des réflexions et motivations qui ont conduit à la conception moderne de l'information comptable.

L'auteur nous montre que jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, l'environnement institutionnel en Europe continentale, n'était guère propice à l'introduction de la consolidation. C'est au retour de la mission de productivité des experts comptables envoyée en Amérique en 1951 dans le cadre du plan Marshal que la consolidation va se faire connaître en Europe dans les milieux d'experts comptables et des directions financières des grandes entreprises.

La consolidation sera évoquée pour la première fois au niveau européen en 1953 au congrès de l'Union des Experts Comptables (UEC), l'actuelle Fédération des Experts Comptables Européens (FEE).

Par un travail de recherche dans les archives d'entreprises (Pechiney, Total-CFP) et d'organismes publics (Conseil National de la Comptabilité, Commission des opérations de Bourse), de la littérature technique (revues comptables professionnelles et thèses de doctorat en droit) et différents entretiens, Didier Bensadon démonte le rôle respectif des divers acteurs.

L'auteur nous décrit l'environnement économique et livre le processus d'introduction et de diffusion des comptes consolidés. Il analyse les critères qui ont fixés les choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation.

Il présente des développements originaux sur l'intégration globale ou proportionnelle et la mise en équivalence et analyse les premières publications de comptes consolidés dans les groupes industriels français.

C'est sans complaisance que les occasions manquées sont évoquées avant d'aborder le rôle irremplaçable de la Septième directive de 1983.

C'est en février 1974, alors que la Quatrième directive n'était pas encore adoptée que la Commission des Communautés Européennes a sollicité le Groupe d'Etude des experts comptables de la CEE (GEEC).

Le GEEC créé en 1961 est issu de l'UEC créé à Paris en 1951.

Une dizaine d'années furent nécessaires (février 1974 à juin 1983) pour que la Septième directive soit adoptée par le Conseil des Communautés Européennes. La lenteur du processus est expliquée par différentes raisons.

Outre la lourdeur des institutions européennes il fallait tenir compte du fait que la directive relève du droit des sociétés mais qu'elle traite d'une réalité commune à tous les pays membres (les groupes de sociétés) mais à laquelle, à l'exception de l'Allemagne, aucun pays n'avait encore reconnu d'existence juridique.

Des débats interminables ont porté sur le champ d'application et sur le périmètre de la consolidation.

Une analogie peut être faite avec la situation en Belgique.

C'est à la fois un ouvrage de réflexion pour les praticiens et il vient à point nommé pour quiconque s'intéresse au rôle moderne de l'information comptable.

Préface Yannick Lemarchand, Postface Robert Mazars.

Prix : €18,00